Q
46
S6775
SI

TOME X Fascicule 1 1982

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE BORDEAUX

SMITHSONIAN
FEB 4 1983
LIBRARIES

1, place Bardineau - 33000 BORDEAUX

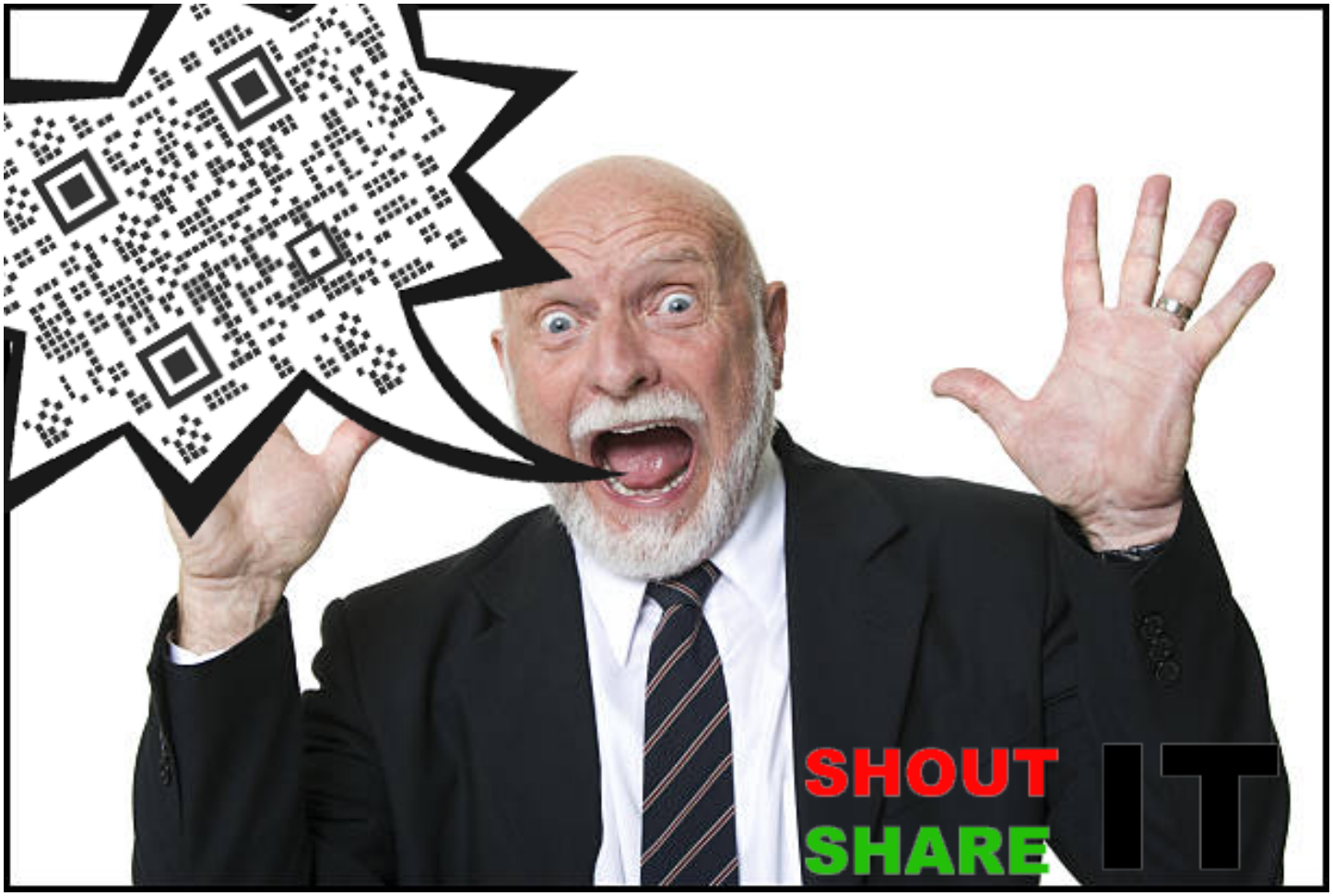
SHOUT
SHARE
IT

TOME X **Fascicule 1** **1982**

BULLETIN DE LA SOCIETE LINNEENNE DE BORDEAUX

FONDEE LE 25 JUIN 1818
et reconnue comme établissement d'utilité publique
par ordonnance royale du 15 Juin 1828
Siège social : Hôtel des Sociétés Savantes,
1, Place Bardineau, 33000 BORDEAUX

SOMMAIRE

PLATEL (J.-P.) : L'anticlinal de Montmoreau (Charente) : Etude d'une structure nouvellement découverte sur la plate-forme Nord-Aquitaine et synthèse structurale de la région Sud-Charentaise ..... p. 03
VILAIN (J.) : A propos d'un mélilot nouveau en Gironde ..... P. 13
AUGER (R.) et LAPORTE-CRU (J.) : A propos de quelques plantes rares en voie d'extension ou de disparition de la flore girondine ..... p. 15
SERONIE-VIVIEN (M. R.) : Observations sur le contenu de pelotes de régurgitation d'effraies (**Tyto alba**) ..... p. 23
SERONIE-VIVIEN (M.) : Compte-rendu des excursions botaniques de l'année 1981 ..... p. 46

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (1), 1982

L'ANTICLINAL DE MONTMOREAU (CHARENTE) : ÉTUDE D'UNE STRUCTURE NOUVELLEMENT DÉCOUVERTE SUR LA PLATE-FORME NORD-AQUITAINE ET SYNTHESE STRUCTURALE DE LA RÉGION SUD-CHARENTAISE.

par J.-P. PLATEL *

Il est connu depuis longtemps que les sédiments secondaires de la plate-forme septentrionale du Bassin Aquitain sont affectés par un certain nombre de grandes structures anticlinales d'orientation générale Nord-Ouest - Sud-Est dont la continuité est plus ou moins nette depuis le Quercy jusqu'aux Charentes.

Dans la moitié ouest de ce territoire, les plus connues sont les anticlinaux de Jonzac, de la Tour-Blanche et de Mareuil, car ils font affleurer en leur coeur des formations nettement différentes de celles des auréoles périphériques : Cénomanien calcaréo-gréseux au sein du Turono-Sénonien pour le premier, et calcaires micritiques du Jurassique supérieur au sein du Crétacé crayeux pour les deux derniers.

Cependant l'existence à l'affleurement d'autres structures moins évidentes a été démontré récemment avec la cartographie de l'anticlinal de Chalais-St-Félix dans l'extrême Sud des Charentes (PLATEL, 1978) ; son importance est longtemps passée inaperçue, car ses auréoles et son coeur sont constitués de formations calcaréo-crayeuses assez semblables du Campanien-Santonien.

Les buts de cette note sont la description d'une autre structure anticlinale, jamais reconnue jusqu'à présent, située une dizaine de kilomètres au Nord de la précédente et affectant uniquement les craies campaniennes et, à cette occasion, de faire la synthèse structurale de la région sud-charentaise.

---

* B.R.G.M. Service géologique régional Aquitaine, 33600 Pessac.

1- Situation

Située au Sud de la province charentaise, la région de Montmoreau est constituée d'un ensemble de grandes collines crayeuses surmontées par des épandages détritiques continentaux tertiaires d'épaisseur peu importante (10 à 20 m). Le relief est très disséqué par l'abondant réseau de rivières qui font partie de deux bassins hydrographiques : celui de la Charente au Nord et à l'Ouest et celui de la Dronne à l'Est et au Sud.

Du point de vue historique il n'a jamais été fait mention de plissement dans ce secteur et la carte géologique à 1/80 000 Jonzac de GROSSOUVRE (1909) n'y indique qu'une large zone uniforme de terrains campaniens non subdivisés. Cependant les levés géologiques à 1/50 000 de l'auteur, encore inédits, mettent en évidence une structure anticlinale qui se développe sur plus de 30 kilomètres de longueur.

2- Analyse géomorphologique et série

Les traits morphologiques majeurs de ce secteur, dévoilés par l'analyse minutieuse des stéréophotographies aériennes sont formés en fait par une série de cuestas très disséquées par les vallons, alors qu'au prime abord on n'observe qu'une multitude de collines d'altitude variée. C'est grâce à une nouvelle subdivision lithostratigraphique assez fine du Campanien charentais et à l'étroite relation entre ses diverses formations et les types de relief qu'elles induisent (PLATEL, 1977) que la structure anticlinale de Montmoreau a pu être révélée.

Une description détaillée de la série campanienne n'est pas ici nécessaire pour évoquer le contexte structural du secteur ; de plus amples précisions sont données dans les précédents travaux de l'auteur. Il suffit simplement de rappeler que le **Campanien 1**, épais de 40 m environ, est surtout constitué de calcaires crayeux assez massifs tandis que le **Campanien 2** est formé d'alternances de calcaires crayeux et de marnes sur plus de 40 m, sa partie inférieure engendrant une ligne de reliefs bien marqués, et que le **Campanien 3** (45 m), bien qu'avec des faciès à tendance plus marneuse, induit également un relief vers sa base ; quant au **Campanien 4-5** (**"Maestrichtien" auct.**) à **Orbitoides media** et Rudistes abondants, ses formations moins crayeuses constituent une dernière cuesta majeure qui n'affleure que dans le Sud-Ouest de la région concernée.

3- Observations tectoniques sur l'anticlinal de Montmoreau

La structure de Montmoreau de direction générale armoricaine a été reconnue sur 32 kilomètres de longueur depuis le secteur de Blanzac au

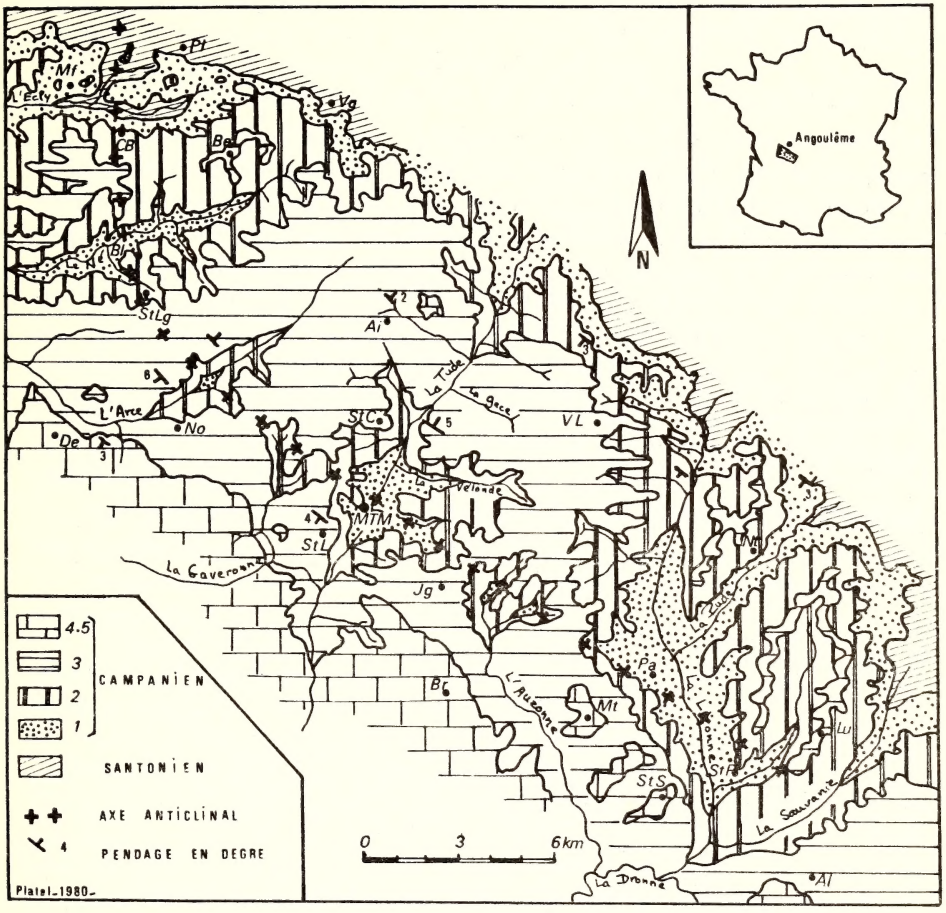

Fig.1 - Cartographie schématique de l'anticlinal de Montmoreau

(écorché ante-tertiaire)

Ai : Aignes - Al : Allemans - Be : Bécheresse - Bl : Blanzac - Br : Bors - CB : Champagne de Blanzac - De : Deviat - Jg : Juignac - Lu : Lusignac - Mf : Mainfonds - Mt : Montignac - MTM : Montmoreau - No : Nonac - Nt : Nanteuil de Bourzac - Pa : Palluaud - StP : St Paul-Lizonne - StS : St Séverin - Vg : Voulzégac - VL : Vaux-Lavalette.

Nord-Ouest jusqu'à celui de St-Paul-Lizonne à l'Est ; elle affecte une largeur assez importante, 6 à 7 kilomètres environ dans sa partie centrale (vallée de la Tude) (figure 1).

a) Orientation de la structure et nature du coeur

Alors qu'au droit de la structure les plus récents dépôts crétacés épargnés par l'érosion anté-tertiaire datent du Campanien 3, l'encaissement du réseau hydrographique a permis de porter à l'affleurement les terrains du Campanien 1 et vers le Nord ceux du Santonien supérieur (Champagne de Blanzac). Ces terrains affleurant au fond des vallées de l'Ecly, du Né, de l'Arce, de la Tude, de l'Auzonne (et de son premier affluent), de la Lizonne et enfin de la Cendronne permettent de tracer l'axe de la structure. Au Nord il passe par Champagne, Blanzac, St-Léger avec une orientation quasiment Nord-Sud pour s'infléchir ensuite selon une direction N 135°E par la Chassagne (commune de Nonac), Montmoreau, le Maine Lafont et Grivaud (commune de Juignac), Palluaud, la Boulangerie (commune de St-Paul-Lizonne).

b) Pendages

Par suite de l'abondance des formations crayeuses et de la faible importance des affleurements, les valeurs des pendages, bien que nettement observés sur les stéréophotographies, sont assez difficiles à mesurer sur le terrain. Ces pendages sont assez faibles : sur les deux flancs ils varient de 1° à 6° avec des valeurs maximales dans la région de Montmoreau et de Nonac. La zone axiale à couches subhorizontales est relativement large : dans la vallée de la Tude, par exemple, les pendages opposés les plus forts sur chaque flanc sont distants de 5 kilomètres environ (secteur de St-Laurent de Belzagot au Sud et de St Cybard au Nord).

c) Accidents et diaclases

Ces dépôts crayeux sont peu propices à l'enregistrement de réseaux de diaclases ou de fractures et il n'en a pas été relevé sur le terrain. Cependant les orientations générales de la Tude (N 30°E) et des principaux cours d'eau figurent un réseau en éventail peu ouvert et on constate que toutes ces vallées recoupent l'axe incurvé de l'anticlinal de façon sensiblement orthogonale (80à 100°).

Par ailleurs la plupart des vallons secs se raccordent à ces vallées par un angle variant de 80 à 90° (cas notamment de la Gace, la Vélonde et la Gaveronne par rapport à la Tude). Cette valeur est à rapprocher de celle de 85° trouvée entre les deux directions du réseau de diaclases que

nous avons observé au Sud de l'anticlinal de Chalais dont l'orienttion axiale est à cet endroit très peu différente (5°) d'une des orientations de diaclase (N 145°E). Cette remarque, également valable en de nombreux points des autres structures nord-aquitaines, montre que la direction des cours d'eau de la région de Montmoreau est apparemment liée à l'exploitation de directions préférentielles de fracturation et confirme donc bien l'existence d'un réseau de diaclases conjuguées (très peu visibles à l'affleurement), dont les deux orientations varient de N 80° E et N 160° E à Champagne de Blanzac à N 30° E et N 115° E au niveau de la vallée de la Tude.

d) Périclinaux et ensellements

Au Nord l'anticlinal de Montmoreau disparaît peu à peu dans les collines de la champagne par un périclinal très large située entre Mainfonds et Plassac ; il s'ennoie entre St Paul-Lizonne et Lusignac et ce périclinal oriental ne semble pas dépasser la vallée de la Sauvanie.

La structure est en outre affectée par une **vaste remontée de son axe** à l'Est de Juignac ce qui permet de la subdiviser en trois secteurs :

- au Nord le plongement axial vers le Sud atteint 0,4 % de Mainfonds à Blanzac ;
- entre ce bourg et Montmoreau existe un ensellement qui a permis une sédimentation plus importante des terrains tertiaires et leur moindre érosion ;
- entre Montmoreau et Palluaud s'observe une large remontée anticlinale transverse avec des pendages atteignant 0,3 % sur le bord nord-occidental et 0,8 % sur son flanc sud-oriental pour s'adoucir dans le périclinal.

4- Conclusions : synthèse sur la structuration de la région sud-charentaise

Au terme de cette étude régionale, on s'aperçoit aisément que la morphologie très vallonnée des collines crétacées du Montmorélien est la résultante des effets conjugués de l'érosion différentielle dans une série crayeuse en alternance avec des formations plus indurées et des contraintes tectoniques qui les ont assez fortement affectées. En effet, avec la mise en évidence de l'anticlinal de Montmoreau, on voit que depuis Rougnac au Nord-Est jusqu'à Brossac au Sud-Ouest, soit en 40 kilomètres environ, se succèdent en réalité **quatre structures anticlinales** orientées NW-SE, séparées par **trois zones synclinales** ; ce sont du Nord-Est au Sud-Ouest (figure 2) :

1- Le prolongement faillé de l'anticlinal de **Mareuil** à coeur coniacien dans ce secteur,

2- la zone synclinale de **Fouquebrune - Villebois-Lavalette,**

3- la flexure de **Ronsenac - Vendoire** prolongeant la structure de la **Tour-Blanche** et présentant une zone faillée complexe à Charmant (avec localement des pendages de 25°),

4- la zone synclinale **Rouffiac - Aignes - Nanteuil de Bourzac** parallèle à la structure 5,

5- l'anticlinal de **Blanzac - Montmoreau - Palluaud** à coeur de Campanien 1,

6- le synclinal de **Brie-sous-Barbezieux - Deviat - Bors** à coeur crétacé de Campanien 5 surmonté de dépôts tertiaires,

7- l'anticlinal de **Chalais - St Félix** à coeur santonien dont la retombée du flanc occidental se raccorde au vaste synclinal de **Saintes - Barbezieux** (structure 8).

Par ailleurs cet ensemble structural est recoupé transversalement par un grand accident profond (ou un faisceau d'accidents) orienté N 30° E environ, agissant probablement en décrochement dextre, qui expliquerait la double torsion des axes des anticlinaux de Chalais - St Félix et de Mareuil (PLATEL, 1978) et également la présence de la **structure de Juignac ;** une partie des cours de la Lizonne et de la Tude emprunteraient son tracé.

Le début de la **mise en place de cette structuration** d'orientation armoricaine est difficile à préciser mais quelques observations régionales permettent d'en dater les phases principales ; elle remonte probablement au Crétacé inférieur, époque d'émersion généralisée de la plate-forme nord-aquitaine. Ensuite de façon plus certaine, la répartition des aires de sédimentation durant le Cénomanien et surtout l'Angoumien a été commandée par des zones hautes au droit des anticlinaux principaux et par des vasières dans les grands synclinaux (CASSOUDEBAT et PLATEL, 1976). Une phase importante est également probable à la limite Turonien-Coniacien, car des discordances locales s'y observent fréquemment dans toute la région. La profondeur de la mer qui s'étendait sur la plate-forme durant le Sénonien n'a pas permis d'enregistrer de phase importante pendant cette période, mais la structure de Mareuil était déjà bien édifiée au Santonien supérieur (PLATEL et ROGER, 1978).

Le retrait définitif de la mer à la fin du Campanien est apparemment lié à un soulèvement général du Nord du Bassin, puis des mouvements plus directement en rapport avec l'orogénèse pyrénéenne se font ressentir peu avant le Cuisien (PLATEL et GOURDON, 1977) mais le maximum de compression sera probablement atteint au début du Lutétien dont les formations sont nettement discordantes sur les assises crétacées. Enfin

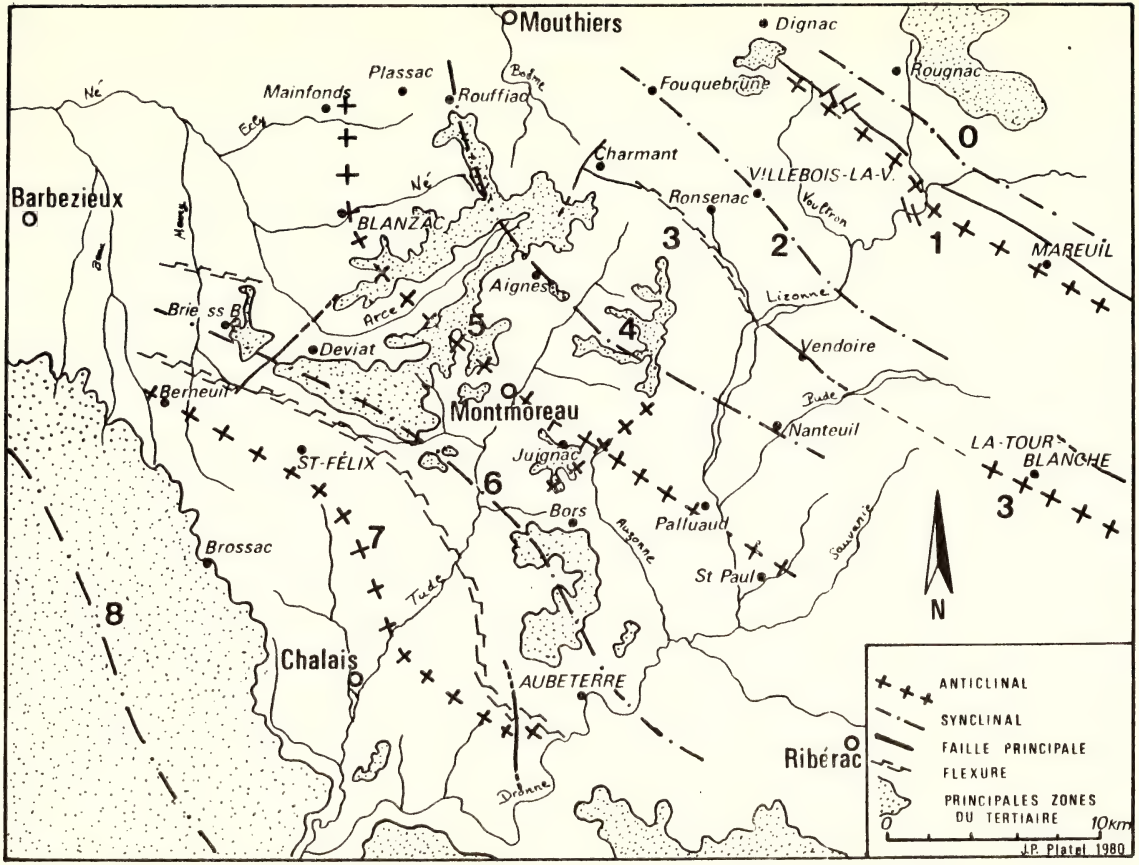

Fig.2 - Synthèse de la structuration de la région sud-charentaise

Anticlinaux :

1- De Mareuil
3- De la Tour Blanche
5- De Montmoreau
7- De Chalais St-Félix

Synclinaux :

2- De Villebois-Lavalette
4- d'Aignes-Nanteuil
6- De Deviat-Bors
8- De Saintes-Barbezieux

si l'on remarque que la cote de base de l'épandage plioquaternaire est surélevée dans la région de Chillac-Passirac par rapport à celles du même niveau dans les deux synclinaux 6 et 8, on peut en conclure qu'un (ou des) soulèvement (s) de l'anticlinal de Chalais -7 semble avoir eu lieu pendant le Quaternaire (PLATEL, 1980 et à paraître).

Parmi les autres enseignements apportés par cette synthèse se confirme une **logique d'organisation des faciès** par rapport à la structuration. Contrairement à ce que pense encore certains auteurs, la répartition des aires de sédimentation bien que commandée par les structures régionales est très rarement tranchée, le cas des sables santoniens de Combiers restant une exception ; il infirme d'ailleurs la notion, trop souvent soutenue, que les faciès grossiers se trouvent toujours au droit des structures anticlinales, cette accumulation étant due dans le cas présent aux effets de la dérive littorale.

Dans la région, il s'agit en fait le plus souvent de variations progressives de faciès entre différents types de calcaires ; de manière générale, si les faciès bioclastiques de haute énergie se situent plutôt sur les zones hautes quand la mer est peu profonde, les différences s'estompent quand la tranche d'eau augmente. Il arrive aussi à l'inverse que des faciès assez peu profonds recouvrent uniformément une structure positive et les dépressions qui l'entourent comme c'est le cas pour le Turonien supérieur à Mareuil et à la Tour-Blanche par exemple.

Ce canevas structural a également conditionné la répartition des faciès du Tertiaire continental en permettant à la sédimentation argileuse de s'épaissir dans les synclinaux, où l'ensemble de la série a en outre été plus épargnée par l'érosion.

BIBLIOGRAPHIE

CASSOUDEBAT (M.) et PLATEL (J.P.), 1976.- Sédimentologie et paléogéographie du Turonien de la bordure septentrionale du Bassin aquitain.- Bull.B.R.G.M. (2), Section I, n°2, p. 85-102 (résumé de la thèse de 3è cycle, Université de Bordeaux III, 1973).

DELFAUD (J.), 1975.- Considérations sur les directions armoricaines et varisques en Aquitaine. Bull. Soc. Linn. Bordeaux, 5 (4-6), p. 27-32.

FAMECHON (C.), 1961.- Contribution à l'étude géologique des formations du Mésozoïque de l'anticlinal de Chapdeuil-La Tour Blanche.- Thèse de 3° cycle, Bordeaux.

GROSSOUVRE (A. de), 1909.- Carte géologique de la France à 1/80 000, feuille JONZAC, rééditée sans modification en 1964.- Edit. S.C.G.F.

LAFITTE (S.), 1962.- Etude sédimentologique de l'anticlinal de Mareuil.- Thèse de 3° cycle, Bordeaux.

PLATEL (J.P.) et GOURDON (N.), 1977.- Présence de sables marins tertiaires sur la butte de St-Richer dans la région de Pons (Charente-Maritime).- Bull. B.R.G.M. (2), Section I, n°1, p. 45-50.

PLATEL (J.P.), 1977.- Le Campanien stratotypique dans le synclinal de Saintes (Charentes) : lithostratigraphie, géomorphologie et biozonation.- Bull. B.R.G.M. (2), Section I, n°4, p. 161-276.

PLATEL (J.P.), 1978.- L'anticlinal de Chalais - St-Félix (Charente) : structure peu connue de la plate-forme nord-aquitaine mise en évidence par l'analyse lithostratigraphique.- Bull. B.R.G.M. (2), Section I, n°4, p. 371-378.

PLATEL (J.P.) et ROGER (Ph.), 1978.- Mise en évidence d'une formation sableuse marine littorale dans le Santonien supérieur du Nontronnais. Relations entre tectonique et sédimentation.- Bull. B.R.G.M. (2), Section I, n°1, p. 65-68.

PLATEL (J.P.), 1979-1980.- Carté géologique de la France à 1/50 000 : feuille NONTRON (1979), feuille BARBEZIEUX (1980), feuille MONTMOREAU (à paraître).

SERONIE-VIVIEN (M.), 1972.- Contribution à l'étude du Sénonien en Aquitaine septentrionale. Ses stratotypes : Coniacien, Santonien, Campanien.- Les Stratotypes français. Vol. II, Edit. C.N.R.S. (résumé de thèse d'Etat, Bordeaux, 1970).

Bull. Soc. Linn. Bordeaux, X (1), 1982.

A PROPOS D'UN MÉLILOT NOUVEAU EN GIRONDE

par Jeanne VILAIN

En juin 1980, lors d'une herborisation dans les prairies bordant les rives vaseuses de la Garonne à la hauteur du Château de By, prairies marécageuses riches en cypéracées, je remarquai des touffes de mélilot.

Après examen minutieux, ce mélilot se révéla être **Melilotus messanensis** (L.) All. (**Melilotus sicula** (Turra) Jackson), décrit comme une espèce strictement méditerranéenne par H. Coste et ne figurant pas dans le catalogue de Jeanjean, ni dans aucune flore locale. Un exemplaire envoyé à l'Institut de Botanique de Montpellier permit au Pr. Granel de Solignac de confirmer sans équivoque la détermination.

Par ailleurs, la présentation d'exsiccata lors d'une séance de la Société (16 mai 1981) fut l'occasion pour H. Besançon de signaler que des observations personnelles lui avaient permis de pressentir sa présence, dès 1971, dans les vases de la Gironde, près de St Christoly de Médoc.

On peut donc annoncer maintenant avec certitude la présence en Gironde de cette plante méditerranéenne. Son implantation réelle et durable a été confirmée par le fait qu'en mai 1981 je l'ai retrouvée en pleine floraison, son aire d'extension recouvrant plus d'un hectare. Il est vraisemblable que le peuplement se prolonge au-delà de l'espace contrôlé.

BIBLIOGRAPHIE

BESANCON (H.).- (Jardin Botanique de Bordeaux), information orale.

COSTE (H.).- Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes.- Librairie scientifique et technique A. Blanchard, Paris.

JEANJEAN (A.F.), 1961.- Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde.- Act. Soc. Linn. Bordeaux, XCIX, p. 1-332.

Bull. Soc. Linn. Bordeaux, X (1), 1982

A PROPOS DE QUELQUES PLANTES RARES EN VOIE D'EXTENSION OU DE DISPARITION DE LA FLORE GIRONDINE

par R. AUGER et J. LAPORTE-CRU

L'objet de ce travail est de signaler, d'une part, la permanence ou la disparition de quelques plantes rares dans des stations autrefois citées et, d'autre part, l'extension d'un certain nombre d'espèces d'introduction ancienne dont nous avons observé de nouvelles stations et l'apparition plus récente de quelques autres (plantes adventices).

Le premier point a tout d'abord retenu notre attention. En effet, suffit-il de ne pas retrouver une plante pour affirmer qu'elle a disparu ? L'exemple d'une Bruyère, **Erica lusitanica** Rudolphi, va nous permettre de répondre à cette question. Tout en reconnaissant l'aide précieuse que nous fournissent les renseignements bibliographiques (notamment le catalogue de Jeanjean, 1961 et les compte-rendus d'excursions de la Société linnéenne de Bordeaux pour la flore de notre département), on peut cependant parfois regretter le manque de précision quant à la localisation de certaines stations (on ne dispose souvent que d'un nom de commune), de même que l'ancienneté de ces mêmes renseignements. Il apparaît ainsi qu'une mise à jour de l'inventaire floristique de la Gironde s'impose, dont la première étape consiste précisément à retrouver les anciennes stations d'espèces considérées comme rares afin de vérifier si elles y sont toujours représentées.

Le second point va également dans le même sens, car certaines espèces d'introduction ancienne ont actuellement une répartition beaucoup plus vaste qu'à l'époque où elles ont été signalées, d'autres, d'introduction récente, ne sont pas encore mentionnées dans notre flore. L'ensemble de ce travail fort important, dont la note publiée aujourd'hui ne constitue que l'ébauche, nécessite pour être mené à bien des recherches longues et minutieuses et ne peut être envisagé que comme le résultat de la collabo-

ration de nombreux chercheurs et observateurs, aussi bien professionnels qu'amateurs, doués de qualités de patience et de persévérance.

Erica lusitanica Rudolphi (Ericacées)

Il s'agit d'une espèce arbustive de la taille de la Bruyère à balais ou Brande, mais qui présente, de janvier à mars, de nombreuses petites fleurs en clochettes d'abord rosées, puis blanches, ce qui la distingue alors aisément de cette dernière.

Si on considère sa répartition générale en Europe, elle est représentée au Portugal et en Espagne septentrionale. En France, elle apparaît très localisée puisqu'elle n'a été signalée à l'état spontané, qu'en Gironde, dans les Landes et les Pyrénées atlantiques, et naturalisée dans le Finistère.

En ce qui concerne plus particulièrement ce premier département, signalée par JEANJEAN (1961) à La Teste, Cazaux (faisant partie en réalité de la commune de La Teste), Arès, Lège, Le Piquey, Cissac et Salles, elle semble n'avoir été retrouvée récemment qu'à Cazaux, notamment par BESANCON (1978). Pour cet auteur, "la localité de La Teste, tant de fois citée dans les Actes de la Société linnéenne de Bordeaux, n'existe plus. Malgré des recherches conduites sur plusieurs années, il n'a pas été possible de retrouver cette Bruyère à cet endroit". A la suite d'observations personnelles, nous sommes en mesure d'indiquer que nous avons retrouvé cette espèce en plusieurs points de la localité de La Teste (en dehors de la station de Cazaux signalée depuis longtemps et chaque année retrouvée par les botanistes bordelais).

Ces principales stations sont :

a) Braouet, station la plus anciennement citée (LATERRADE, 1846, BARDIE, 1898 et 1913). Retrouvée ensuite par Motelay (cf.herbier). Cette station se trouve à proximité de la voie directe Bordeaux-Arcachon, dans une zone très marécageuse et d'accès difficile sous un couvert épais de feuillus.

b) Les berges de la craste de Nezer, depuis la zone industrielle de La Teste jusqu'au marais qui s'étend au sud-est du Truc de la Truque, station extrêmement étendue et riche. Il faut remarquer que si, dans la portion du cours d'eau orientée sud-nord (parallèle à la route La Teste-Cazaux la Bruyère est strictement localisée aux talus de la craste, dans la portion orientée ouest-est elle s'étend plus ou moins dans la zone marécageuse qui borde le cours d'eau et localement dans la forêt avoisinante. Cette station inclut probablement celle signalée par Motelay (cf.herbier) au pied du Truc de la Truque qui est peu éloigné de l'extrémité ouest du marécage.

c) Le Courneau (près de la route La Teste-Cazaux, station qui n'a pas été nommée à notre connaissance de manière précise). L'espèce est très abondante et distribuée le long de la craste de Nezer et de quelques fossés qui s'y déversent, à proximité du cimetière des Sénégalais et des Russes, dans une lande humide plantée de Pins maritimes.
d) La lette de Crabeyron. Signalée, dès 1846, par LATERRADE dans la forêt usagère de La Teste, sa localisation dans cette station est indiquée dans l'herbier de Lespinasse.

Au sujet de la station de Cazaux, signalée dès 1898 par BARDIE et retrouvée par la suite par les différents auteurs déjà cités, nous pouvons préciser qu'elle s'étend d'une manière discontinue le long de la rive ouest de l'étang, à la limite de la forêt usagère, depuis le port de Cazaux jusqu'à La Bécassière qui représente sa limite sud, ce qui correspond à peu près à la frontière entre la forêt usagère et la forêt domaniale de la Teste. Elle pénètre plus profondément dans la forêt jusqu'à une distance de 500 m environ du lac au lieu-dit Laouga qui représente la zone où la densité de la population atteint son maximum.

Enfin comme l'a signalé BARDIE (1910 et 1913), cette espèce existe également dans la commune de Lège dans une zone marécageuse située entre la maison forestière du Coustau de la Machine et la route du Grand-Crohot, dont la végétation dense et luxuriante rend l'accès particulièrement difficile, mais elle semble seulement représentée actuellement par quelques pieds isolés, assez dispersés, représentant peut-être les vestiges d'une station jadis plus importante.

Un certain nombre de stations (1) citées par les anciens auteurs et mentionnées dans le catalogue de JEANJEAN nécessiteraient, pour être retrouvées, des recherches renouvelées et persévérantes. Ce sont notamment les stations d'Arès (MOTELAY, 1905), Piquey (BARDIE, 1910), Salles (MOTELAY, NEYRAUT) et Cissac (**in** JEANJEAN).

En ce qui concerne la station d'Arès, on peut se demander toutefois s'il s'agit bien d'une station distincte de celle de Lège, ou bien y aurait-il eu confusion à un certain moment entre ces deux localités limitrophes ?

Nous avons appris d'autre part, en interrogeant de vieux habitants, résiniers de leur métier, que les stations du Piquey autrefois bien connues, ont disparu de la localité à la suite de la création du lotissement "la

---

(1) A noter que dans le département des Landes, **Erica lusitanica** est assez commune sur les rives de l'étang de Sanguinet au niveau de cette localité et de l'étang de Biscarosse. Nous avons eu le plaisir d'observer quelques belles stations, en même temps que H. Besançon, grâce à l'amabilité de Monsieur Lalanne, géomètre à Biscarosse, dont la parfaite connaissance du pays et les qualités d'observation méritent d'être mentionnées.

Dune blanche".

Enfin, pour la station de Cissac, on peut se demander s'il n'y a pas eu confusion avec **Erica mediterranea** qui a été précisément signalée dans cette commune, en plus de la station bien connue de Saint-Sauveur.

Du point de vue anecdotique, cette plante servit, dit-on, à confectionner un chemin de table lors d'une réception de la reine Victoria d'Angleterre.

On raconte aussi, qu'aux environs de 1930, des équipes venues spécialement de Paris (dont faisait partie un ancien bagnard ,organisaient des récoltes intensives de cette Bruyère, dans un but commercial, principalement autour de l'étang de Biscarosse.

Corema album D. Don (**Empetrum album** L.)

Cette plante odorante de la famille des Empétracées, voisine des Ericacées, dont le port rappelle certaines Bruyères, atteint 50 à 80 cm et se présente sous forme de pieds mâles et femelles séparés, ces derniers produisant des baies blanches rappelant par leur couleur et leur consistance celles du Gui. Cette espèce a, il y a plusieurs années, retenu notre attention dans la forêt domaniale de Lacanau en arrière de la dune, près de la Maison forestière de l'Alexandre. Elle avait déjà été signalée par PARRIAUD (1956), en arrière des dunes littorales, à 8 km au sud de Pilat-Plage. Cette plante rare et très localisée dans notre région est répandue le long des côtes du Portugal et des côtes espagnoles atlantiques. Sa distribution, qui reste encore à préciser en Gironde, pourrait être plus large ; ainsi elle nous a été signalée récemment dans la région du Porge par Mme Normant-Gottis, mais nous ne l'avons pas retrouvée. Son origine, enfin, semble poser un problème sans doute difficile à résoudre. S'agit-il d'une espèce spontanée mais longtemps ignorée par les Botanistes, ou, comme cela a été avancé, d'une espèce introduite assez récemment de manière volontaire ou accidentelle ? Nous n'avons trouvé aucun document précis sur ce dernier point ; toujours est-il que la répartition précise de cette plante paraît du plus haut intérêt (1).

Pulsatilla vulgaris Miller **subsp. bogenhardtiana** Rchb. (**Anemone bogenhardtiana** Rchb.) (Renonculacées)

Cette belle espèce, que nous connaissions au Haillan, n'y a pas encore été retrouvée, mais nous l'avons découverte dans la forêt du Taillan où

---

(1) Dans le département des Landes, nous devons la découverte, au sud de Mimizan, de la plus belle station que nous ayons pu observer à M. Lalanne de Biscarosse.

elle risque de disparaître en raison de l'éventuelle urbanisation et de la cueillette des fleurs qui empêche la fructification. Surtout répandue le long d'un chemin sablonneux, à la lisière d'une forêt de Pins, elle attire le regard du promeneur par ses fleurs vivement colorées dont la présence est surprenante dans ce milieu.

Il est à noter que cette sous-espèce ne figure pas dans la Flora Europaea.

Crepis bursifolia L. (**Barkhausia bursifolia** Spreng.) (Composées)

Signalée par ROUY (1905) aux environs de Marseille et de Toulon, cette espèce endémique italienne, s'est répandue dans tout le Midi de la France.
JEANJEAN (1961) la signale naturalisée à Bordeaux et à Bègles. Cette plante paraît en voie d'extension dans la Gironde et nous l'observons en abondance sur les pelouses du Campus universitaire, et même sur les trottoirs des rues de Talence où elle attire l'attention par ses tiges florifères portant plusieurs capitules d'un beau jaune clair qui apparaissent vers la mi-juin.

Azolla filiculoides Lam. (Fougères)

Cette petite Fougère aquatique a été signalée en de nombreuses localités par LLOYD et FOUCAUD (1886), puis JEANJEAN (1961), mais elle apparaît actuellement beaucoup moins commune. Nous l'observons depuis quelques années à l'étang de La Ferrière, près de Balizac, où elle a été retrouvée récemment par l'un de nos étudiants, F. Georges. Enfin, elle a été signalée par H. Parriaud à Villenave d'Ornon (communication orale).

Sagittaria obtusa Willd. (Alismatacées)

Cette espèce, à larges feuilles décoratives, originaire d'Amérique du Nord, est d'après JEANJEAN (1961) commune sur les bords de la Garonne. Nous l'avons trouvée fortuitement sur les bords de la Dordogne, à Libourne, et sur les bords de l'Isle à Saint-Denis-de-Pile.

Amelanchier ovalis Medicus (**A. vulgaris** Moench, **A. rotundifoli** Dum.-Corset) (Rosacées)

Cet arbuste qui a été découvert dans les bois de Beaudésert à Mérignac, en 1936, par Ballais (JEANJEAN, 1961), a été retrouvé récemment dans cette station ainsi qu'à Magudas, à Canéjean et à Cestas où elle forme des peuplements importants.

Otanthus maritimus (L.) Hoffmanns et Link (**Diotis maritima** (L.) Desf. ex Cass.) (Composées).
Silene vulgaris (Moench) Garcke **subsp. thorei** (Duf.) Chater et Walters (Caryophyllacées)
Euphorbia polygonifolia L. (Euphorbiacées).

Ces trois espèces que nous avions observées il y a quelques années sur les dunes littorales, en des stations précises, ont disparu dans celles qui ont été soumises à des aménagements, réalisés en vue de la stabilisation de leur profil. En revanche, dans des zones où l'aménagement est plus ancien elles sont réapparues un certain temps après la fin des travaux en quelques points à partir desquels nous les voyons s'étendre (c'est le cas par exemple des dunes proches du Truc Vert à Lège.

Honchenya peploides Ehrh. (Caryophyllacées)

Pour cette espèce qui occupe le sommet de la plage ou la partie inférieure de la dune, un phénomène particulier intervient : c'est le creusement de la base de la dune par lesvagues qui a amené sa disparition en quelques points du littoral (Le Porge en particulier). Nous avons observé cette espèce récemment au Truc Vert, au Petit Nice (au sud du Pilat) et au Nord de la plage du Cap-Ferret (côté océan) ; dans cette dernière localité, elle se trouve également au niveau du phare (plage du bassin d'Arcachon) selon une communication verbale de H. Parriaud.

Des observations sont en cours au sujet d'un certain nombre d'autres espèces et pourront être publiées ultérieurement après avoir été complétées. Les renseignements que nous regroupons résultent de nos recherches personnelles sur le terrain auxquelles nous amènent fréquemment nos tâches d'enseignement et peuvent faire partie d'un travail beaucoup plus vaste, sorte de catalogue exhaustif des plantes de la Gironde qui serait une mise à jour du catalogue de JEANJEAN, permettant la constitution d'un fichier qui pourraît être à la disposition de tous (spécialistes, amateurs, étudiants). Vu l'importance de l'objectif, ceci ne peut se concevoir que comme un travail d'équipe dans lequel la contribution de chacun serait bien précise, mais qui aboutirait à une publication d'ensemble qui serait préférable à des notes individuelles risquant d'être entachées d'erreurs ou incomplètes.

BIBLIOGRAPHIE

BARDIE (A.), 1898.- Excursion de la Société linnéenne à la Teste-de-Buch, le 6 février 1898.- Act.Soc.linn.Bordeaux, 58 : XXII-XXXIII.

BARDIE (A.), 1909-1910.- Communications.- P.-V.Soc.linn.Bordeaux, 63 : LXI et 64 : 23.

BARDIE (A.), 1913.- Notes sur **Erica mediterranea** L. et **Erica lusitanica** Rudolphi en Gironde.- P.-V.Soc.linn.Bordeaux, 67 : 50-53.

BESANCON (H.), 1978.- Les Bruyères rares du littoral aquitain.- Bull.trim. Sect.mycol., Soc.linn.Bordeaux, p. 27-29.

JEANJEAN (A.F.), 1961.- Catalogue des plantes vasculaires de la Gironde.- Act.Soc.linn.Bordeaux, 99 : 1-332.

LATERRADE (J.F.), 1846.- Flore bordelaise.- Bordeaux.

LLOYD (J.) et FOUCAUD (M.J.), 1886.- Flore de l'Ouest de la France.- Nantes et Paris.

MOTELAY (L.), 1905.- Communication.- Act.Soc.linn.Bordeaux, 60 : 42.

PARRIAUD (H.), 1956.- Sur une station de **Corema album** D.Don au sud du Bassin d'Arcachon (Gironde).- P.-V.Soc.linn.Bordeaux, 96 : 115-116.

ROUY (G.), 1893-1913.- Flore de France.- Deyrolle ed., Paris.- 14 vol.

Bull. Soc. Linn. Bordeaux, X (1), 1982

OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DE PELOTES DE RÉGURGITATION D'EFFRAIES (TYTO ALBA)

par M.R. SERONIE VIVIEN

Nous avons eu l'occasion d'étudier plusieurs lots de pelotes d'effraies provenant essentiellement de la Gironde et des régions voisines (Périgord - Quercy). Notre travail porte sur huit stations (fig. 1) :

Gironde

Entre-Deux-Mers :

1 - Domaine de Sargent à Langoiran
2 - Domaine de Grangeneuve à Rauzan
3 - Domaine des Grands Bérards à la Roquille
4 - Hameau des Ardouins à Cazaugitat.

Dordogne

Vallée de l'Isle

5 - Commune de Moulin Neuf

Vallée de la Dronne

6 - Domaine de la Thonie à Villetoureix

Lot

Causse de Gramat

7 - Les Places à Caniac du Causse

Bretagne - Côtes-du-Nord

8 - Gelard à Ploubazlanec.

Nous avons pu comparer nos résultats avec treize autres stations décrites dans la littérature.

Charente Maritime

A - La Prise du Prêtre à Bussac (F. Lataste 1884)

Gironde

B - Château de Villandraut (F. Lataste 1884) - (J.P. Boisseau et J. Lahargue 1953)

C - Château d'Illon à Préchac (F. Lataste 1884)
- Château du Prince Noir à Blanquefort (J.P. Boisseau et J. Lahargue 1953)
- Abbaye de la Sauve Majeure (J.P. Boisseau et J. Lahargue 1953)
- Clocher de Castelvieil (J.P. Boisseau et J. Lahargue 1953)
- Vieux moulin à vent à Carcans (idem)

Dordogne

- Manufacture des tabacs à Bergerac (idem)

Seine-Maritime

a) Forêt d'Eu, maison forestière de Longuemare, commune de Blangy s/ Bresle (J. Chaline et al. 1974)

Somme

b) Plusieurs stations de Picardie (idem)
c) Commune de Bayonvillers (idem)
d) Région du Marquenterre, commune de St-Quentin-en-Tourmont (idem)

Jura

e) Baume-les-Messieurs (J. Chaline 1974)

Les observations qui ont pu être faites portent sur la composition de la faune de micromammifères, sur le régime alimentaire de l'effraie, et enfin donnent des indications sur le paysage de chasse du rapace.

I - REMARQUES ZOOLOGIQUES

Parmi les insectivores recueillis, deux espèces méritent que l'on s'y arrête :

Sorex minutus L.- La musaraigne pygmée signalée pour la première fois en Gironde par Boisseau et Lahargue (1953) a été retrouvée à

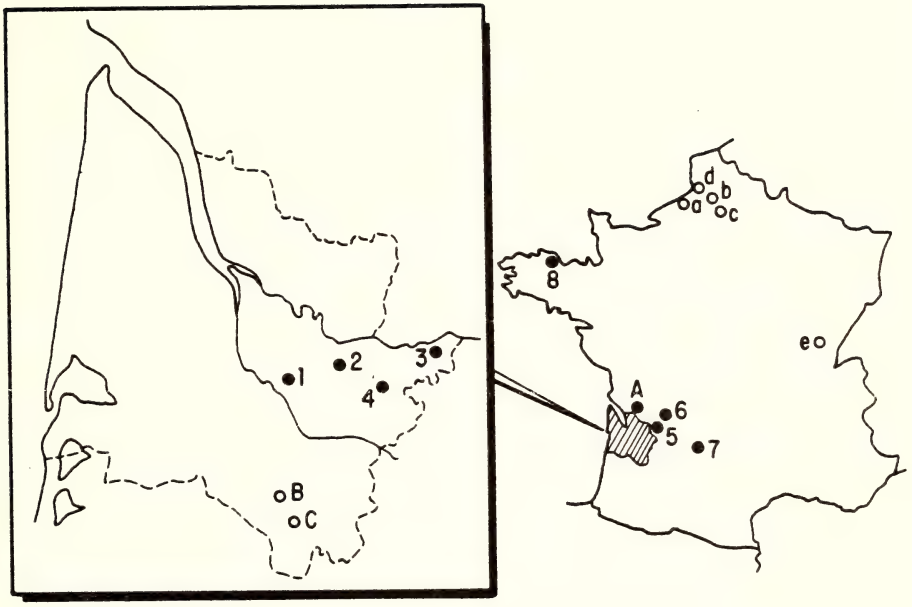

Fig. 1.- Carte de répartition des stations étudiées.
Points noirs : Stations étudiées par l'auteur : 1 : Langoiran - 2 : Rauzan - 3 : La Roquille - 4 : Cazaugitat - 5 : Moulin Neuf - 6 : Villetoureix - 7 : Caniac du Causse - 8 : Ploubazlanec.
Cercles clairs : Stations citées dans la littérature : A : Bussac - B : Villandraut - C : Préchac - a : Blangy sur Bresle - b : Groupe de stations de Picardie - c : Bayonvillers - d : St. Quentin en Tourmont - e : Baume les Messieurs.

à la Roquille et à Cazaugitat. Elle paraît toujours rare. Nous l'avons retrouvée en Dordogne à Villetoureix dans une station où les insectivores représentent 70 % de la faune. De même, la musaraigne pygmée est présente en Bretagne (station n°8).

Suncus etruscus (Savi).- Le pachyure étrusque a été trouvé à Caniac du Causse dans un biotope sec et pierreux qui peut lui convenir. Le Pachyure, signalé par Boisseau à Castelviel en Gironde n'a pas été retrouvé dans les autres stations girondines que nous avons étudiées.

Parmi les rongeurs déterminés, on peut remarquer :

Microtus nivalis (Martins).- Cette espèce héliophile et rupicole, connue en particulier du Massif Central a été trouvée à Caniac du Causse (Lot).

Pitymys subterraneus (de Sélys-Longchamps).- Le campagnol souterrain est une espèce septentrionale, aussi est-il naturel que nous l'ayons retrouvé en Bretagne. Plus intéressante est la découverte d'une colonie importante en Gironde à la Roquille (station n°3) alors que les autres points d'observation de la Gironde et de Dordogne ne donnent que des populations de **P. pyrenaicus**, espèce localisée dans le sud-ouest de la France.

Microtus arvalis/agrestis.- Les populations de campagnols du Sud-Ouest se composent des deux espèces **m. arvalis** et **m. agrestis**, réparties en des proportions variables. En fait, on peut distinguer plusieurs situations :

1) Des stations dans lesquelles **m. arvalis** prédomine largement (70 à 90 % des microtinés). C'est le cas de nos stations 1, 2, 4, 5, 6. Signalons que dans ces stations, la proportion de campagnols souterrains (Pitymys) est très faible (0 à 6 %).
2) Des stations ayant une prédominance de **m. agrestis** (stations 3 et 7) sans compter la station bretonne (n°8) dans laquelle le m. arvalis est absent, comme partout en Bretagne. Il faut, là aussi, rapprocher la dominance des **m. agrestis** d'une représentation beaucoup plus importante de **Pitymys subterraneus** (65 % des microtinés dans les stations n°3 (La Roquille) et n°8 (Ploubazlanec).

II - REGIME ALIMENTAIRE DE L'EFFRAIE

Nous avons, chaque fois que cela était possible, fait le décompte exact du nombre de proies par pelote. Les chiffres obtenus sont les suivants (fig. 2) :

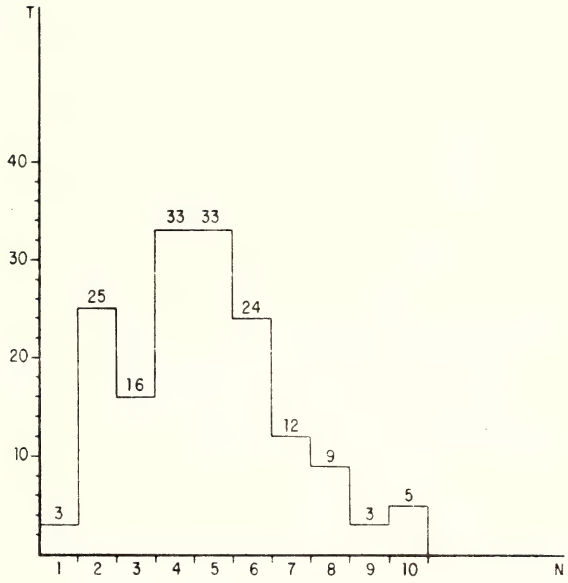

Fig. 2.- Histogramme du nombre de proies par pelote.
N : Nombre de proies par pelote
T : Nombre de pelotes
Histogramme établi à partir de 163 pelotes contenant un total de 775 proies.

Stations	Moyenne de proies par pelote
1 Langoiran (Gironde)	3,81
3 La Roquille (Gironde)	5,80
4 Cazaugitat (Gironde)	3,87
6 Villetoureix (Dordogne)	6,09
7 Caniac du Causse (Lot)	3,84
8 Ploubazlanec (Côtes du Nord)	5,48
A Bussac (Charente Maritime)	5,24
B Villandraut (Gironde)	2,72
C Préchac (Gironde)	3,70

Ces valeurs se regroupent en deux séries :

a) 3,70 ; 3,81 ; 3,84 ; 3,87
b) 5,24 ; 5,48 ; 6,09

et une valeur isolée : 2,72

Nous avons essayé de trouver une corrélation entre ces résultats et la proportion relative d'insectivores et de rongeurs, supposant a priori que si le nombre d'insectivores, petites proies, augmentait, la moyenne des proies par pelotes devait s'accroître concomitamment. En fait, il n'y a aucune relation entre ces deux phénomènes.

D'autre part, nous avons bâti un histogramme du nombre de pelotes ayant un nombre déterminé de proies (fig. 2). Ce diagramme montre qu'une forte proportion des pelotes contiennent de 2 à 6 proies (80 % de l'ensemble) mais qu'une quantité non négligeable de pelotes peuvent contenir chacune de 7 à 10 proies.

III – PAYSAGES DE CHASSE DU RAPACE

Les micromammifères recueillis dans les pelotes donnent des indications sur le régime alimentaire de l'effraie et en même temps sur la répartition de la faune locale sans qu'il soit possible de reconnaître ce qu'il peut y avoir de sélectif de la part du rapace dans le choix des proies.

Pour analyser les résultats en notre possession, on peut procéder de deux manières : rechercher l'espèce type d'un milieu bien déterminé, c'est-à-dire s'orienter vers l'individualité significative, et d'autre part essayer de tenir compte de l'ensemble du spectre faunique et de mettre en évidence par variation de pourcentage les biozones principales.

A) Espèces suivant l'index

Bien que chaque espèce soit inféodée à un biotope particulier, il est difficile de choisir les quelques espèces dont la présence a une signification précise. On peut toutefois citer :

Espèces de bord de l'eau

Arvicola sapidus et **Neomys fodiens** sont des animaux dont les terriers se localisent dans les berges des cours d'eau ou des pièces d'eau. La présence **d'A. sapidus** dans la station de Villetoureix confirme que l'effraie chasse à proximité du domaine, là où se situe une source entourée d'un bassin bordé de talus de terre, certainement favorable à l'implantation du rat d'eau. De même, la détermination du Crossope à Moulin Neuf n'est pas étonnante puisque le territoire de cette effraie inclue certainement les berges toutes proches de l'Isle.

Espèces sylvicoles

Le binôme **C. glareolus** et **A. sylvaticus** est très significatif d'un environnement forestier, **C. glareolus** est en effet très inféodé au couvert forestier ; **A. sylvaticus** moins exclusivement mais la présence concomitante des deux espèces peut être considérée comme un bon index.

Espèces rupicoles

Le pachyure étrusque (**S. etruscus**) se plait dans un biotope sec et caillouteux : c'est typiquement le milieu du Causse de Gramat dans lequel le pachyure a été trouvé (station n°7 à Caniac du Causse). Il est probable que le campagnol des neiges (**Microtus nivalis**) a la même signification écologique.

Espèce de prairies

Les microtus, pitymys et micromys (campagnols et rats des moissons), sont significatifs des espaces découverts, prairies et champs de céréales. Il paraît hasardeux de faire des distinctions plus fines à partir de ces seules espèces (prairies sèches ou humides) car il est bien connu que les colonies de campagnols sont sujettes à des pullulations périodiques dont l'effet se répercutera directement sur les pourcentages de prises dans les chasses du rapace.

B) Autres espèces

Hormis le pachyure et le crossope, les autres insectivores (musaraignes) n'ont pas une signification écologique bien précise, ils soulignent seulement la présence de taillis, pierres, jardins, etc. Le crocidure est supposé rechercher un habitat plus sec que la musaraigne carrelet qui recherche davantage l'humidité. Nous avons calculé le rapport de l'une à l'autre de ces deux espèces (**C. russula, S.araneus**) pour l'ensemble des stations pour lesquelles nous avons des résultats chiffrés pour voir si ce rapport pouvait donner un indice de sécheresse (ou d'humidité) du milieu. Les résultats chiffrés ne nous paraissent pas significatifs lorsqu'on les compare aux données écologiques connues des milieux étudiés. Il semble donc que la relation entre les proportions de ces deux espèces ne soit pas liée uniquement à l'hygrométrie du biotope.

La seconde approche, celle de l'étude la plus globale possible du spectre faunique, nous a conduit à définir une méthode de représentation graphique des résultats qui nous paraît digne d'intérêt.

Nous avons regroupé la plus grande partie de la faune en trois groupes :

- les espèces à tendances sylvicoles : **C. glareolus** et **A. sylvaticus**
- les espèces de milieu ouvert : **Microtus, Pitymys** et **Micromys**
- les insectivores, sauf ceux inféodés à un milieu spécifique (**Neomys, Suncus**).

Nous avons ensuite calculé les pourcentages de ces trois groupes et nous avons reporté ces résultats sur un diagramme triangulaire, dont l'un des sommets caractérise la tendance sylvicole, l'autre le biotope de milieu ouvert, tandis que le troisième lié à la teneur en insectivores est à priori neutralisé (tableau 1).

Le report des 8 stations que nous avons étudiées, plus celui de 8 autres stations dont les résultats ont été publiés, permettent d'intéressantes remarques.

1) Deux groupements très nets apparaissent (fig. 3)

- l'un caractérisé par :

  . Insectivores : entre 30 et 60 %
  . Sylvicoles : entre 5 et 40 %
  . Espaces ouverts : entre 30 et 65 %

  dans lequel se regroupent toutes les stations "mixtes" c'est-à-dire avec de nombreux campagnols et musaraignes.

Tableau 1

		I		S		P	
		n	%	n	%	n	%
1	Langoiran	10	12	1	1	73	87
2	Rauzan	11	37	5	17	14	46
3	La Roquille	56	41	27	20	52	39
4	Cazaugitat	73	36	26	13	102	51
5	Moulin Neuf	23	38	8	13	30	49
6	Villetoureix	96	71	24	18	14	11
7	Caniac du Causse	31	43	34	48	6	9
8	Ploubazlanec	79	43	34	18	72	39
A	Bussac	205	61	90	26	43	13
B	Villandraut	31	66	10	21	6	13
C	Préchac	127	52	97	40	20	8
a	Blangy s/Bresle	206	51	148	36	52	13
b	Picardie	650	19	700	21	1991	60
c	Bayonvillers	117	35	24	7	191	58
d	St.Quentin en T.	472	62	44	6	243	32
e	Baume les Messieurs	248	36	176	25	274	39

Proportions des insectivores (I), des espèces sylvicoles (S : **A. sylvaticus** et **C. glareolus**), et des espèces de prairie (P : **Microtus, Pitymys** et **Micromys**) dans chacune des stations étudiées.

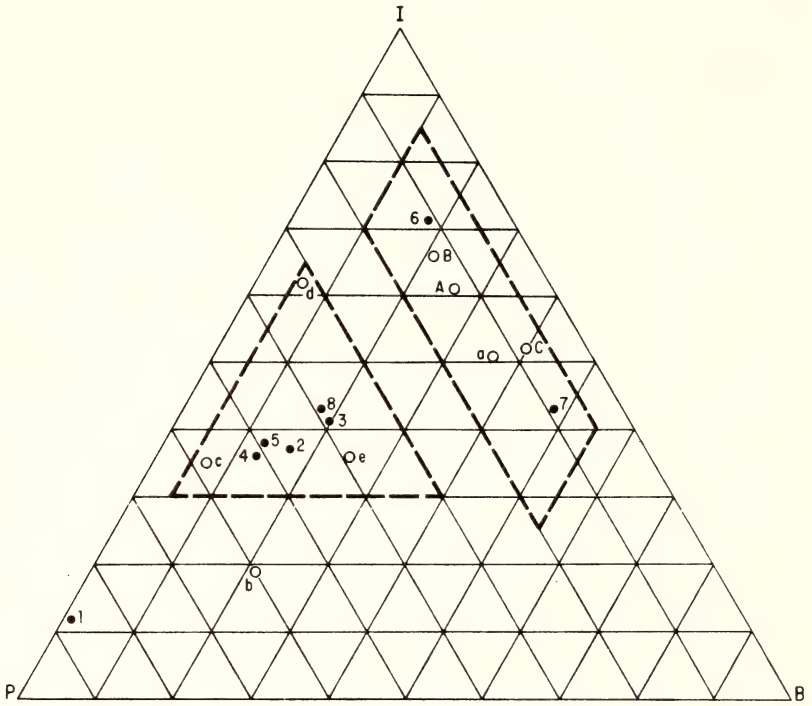

Fig. 3.- Diagramme triangulaire montrant les proportions relatives d'insectivores (I), de rongeurs sylvicoles (S) et d'espèces de prairie (P). Les figures et les sigles des stations sont les mêmes que ceux de la figure 1.

- l'autre caractérisé par :

  . Insectivores : entre 30 et 80 %
  . Sylvicoles : entre 10 et 55 %
  . Espaces ouverts : entre 5 et 20 %

  où l'on remarque le très faible pourcentage en espèces des prés (5/20 %) et une grande variabilité dans les teneurs relatives en musaraignes et en sylvicoles.

Enfin, deux stations sortent nettement des aires définies ci-dessus.

- La station b) qui regroupe un nombre important de proies provenant de Picardie (J. Chaline et Al. 1974).

- La station 1 de Langoiran.

Dans ces deux cas, la proportion importante de campagnols déplace les points en dehors des aires définies. Ou bien il s'agit d'anomalies ; pullulation de rongeurs pour la station 1, amalgame de plusieurs stations de caractères différents pour la station b) ou bien les deux points entrent dans une troisième aire, mal définie par manque de données, qui se caractériserait par la prédominance des campagnols et qui correspondrait à un biotope de prairies avec très faible influence de taillis, haies et bosquets.

Annexe

DESCRIPTION DES STATIONS

Station 1 - Gironde - Entre-Deux-Mers
Commune de Langoiran, Domaine de Sargent

* Ramassage effectué au pied du piquet d'une charrette qui se trouvait sous un auvent attenant à la maison. Il n'y avait pas de possibilité de nichage mais seulement de position de repos, au sommet de ce piquet, d'ailleurs souillé par des excréments.

Un premier lot de pelotes a été ramassé le 16 février 1975 ; le 23 février, soit 6 nuits plus tard, on a trouvé 6 pelotes. Il semble donc qu'il s'agissait d'un poste de repos pendant la chase où l'effraie avait l'habitude de régurgiter chaque jour une pelote.

* Les alentours du site se composent de :

- jardin avec petites haies et buissons, pierrailles,
- zone boisée attenante à la maison,
- grandes surfaces de prairies et de vignes.

Pendant l'année 1975, on a observé une pullulation de campagnols dans les prairies.

* Matériel recueilli : 22 pelotes, 84 proies (moyenne : 3,81 proies par pelote).

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%	
Crocidura russula (Herm)	9	10,7	(musaraigne musette)
Sorex araneus L.	1	1,2	(musaraigne carrelet)
		11,9	
Rongeurs			
Apodemus sylvaticus (L.)	1	1,2	(mulot gris)
Microtus arvalis (Pallas)	54	64,3	(campagnol des champs)
Microtus agrestis (L.)	16	19,0	(campagnol agreste)
Pitymys pyrenaicus (de Sélys-L)	3	3,6	(campagnol souterrain)
		88,1	

On peut noter la très forte prédominance des microtinés (87 %) et la proportion importante des campagnols des champs (74 % des microtinés). Le campagnol souterrain est présent sous la forme **pyrenaicus.**

* On observe une bonne concordance entre les indications de milieu et la faune trouvée : prédominance des espèces de prairies, pratiquement pas de sylvicoles, présence d'espèces de haies et taillis secs (musaraignes musettes). La proportion très élevée de campagnols est à mettre en relation avec la pullulation de ces rongeurs qui sévissait à ce moment là.

Station 2 - Gironde - Entre-Deux-Mers
Commune de Rauzan - Grangeneuve

* Lot de pelotes écrasées de **T. alba** dont on a pu extraire 30 proies. Ce lot est insuffisant pour réaliser une étude statistique satisfaisante. On peut également avoir une idée du spectre faunique.

* Le site correspond à un milieu ouvert de prairies et de vignes avec quelques boqueteaux d'arbres, des haies et taillis.

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%
Crocidura russula (Herm)	9	30,0
Sorex araneus L.	2	6,7
		36,7
Rongeurs		
Apodemus sylvativus (L.)	5	16,6
Microtus arvalis (Pallas)	12	40,0
Microtus agrestis (L.)	2	6,7
		63,3

Les microtinés paraissent être prépondérants avec dominance des **arvalis** sur les **agrestis.**

Station 3 - Gironde - Entre-Deux-Mers - Vallée de la Dordogne
Commune de La Roquille - Domaine des Grands Bérards

* Matériel provenant d'un pigeonnier abandonné attenant à une maison d'habitation, dans lequel nichent des effraies (**T. alba**).

* Les alentours immédiats se composent de :
- un petit parc boisé
- des prairies peu étendues et des terres cultivées,
- des jardins, haies et petits taillis.

* Lot de 20 pelotes ayant fourni 116 proies (moyenne 5,8 proies par pelote), plus 21 proies séparées dans des débris.

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%	
Crocidura russula (Herm)	42	30,7	
Sorex araneus L.	13	9,5	
Sorex minutus L.	1	0,7	(musaraigne pygmée)
	56	40,9	
Rongeurs			
Apodemus sylvaticus (L.)	27	19,7	(mulot gris)
Clethrionomys glareolus (Schreber)	1	0,7	(campagnol rousseâtre)
Microtus arvalis (Pallas)	2	1,4	
Microtus agrestis (L.)	11	8,1	
Pitymys pyrenaicus (de Sélys-L)	24	17,6	(campagnol souterrain)
Micromys minutus (Pallas)	15	10,9	(rat des moissons)
Mus musculus L.	1	0,7	(souris)
	81	59,1	

* Il est intéressant de noter le présence de la musaraigne pygmée et du campagnol souterrain, espèce **subterraneus**. Cette espèce est largement, et exclusivement, représentée dans cette station alors que toutes les autres stations de la région que nous avons étudiées ne contiennent que **P. pyrenaicus**. En outre, il faut noter la prédominance des **agrestis** sur les **arvalis**.

* Les espèces de prairies sont abondantes, les espèces sylvicoles (**A. sylvaticus** et **C. glareolus**) sont présentes mais peu abondantes et l'abondance des musaraignes confirme le milieu ouvert de jardin, haies à dominante assez sèche.

Station 4 - Gironde - Entre-Deux-Mers - Vallée du Dropt
Commune de Cazaugitat - Les Ardouins

* Matériel provenant d'un pigeonnier abandonné, inclus dans une maison d'habitation et où nichent des effraies.

* Un premier lot de pelotes a été recueilli en Janvier et Février 1981 (16 pelotes et des débris soit 87 proies et une moyenne de 4,35 proies par pelote). Un second lot, étudié indépendamment a été recueilli de Mars à Mai 1981 (30 pelotes et des débris soit 116 proies et une moyenne de 3,87 proies par pelote). Les décomptes de proies ayant été faits successivement pour ces deux lots, on peut avoir une idée des variations dans le temps.

* Les alentours immédiats se composent de :
- terres cultivées et de vignes,
- quelques prairies,
- jardins avec peu de haies ou taillis,
- des bois distants de plus de deux cents mètres.

* Détermination zoologique :

	1er lot (Janv.Fév.)		2e lot (Mars.Mai)		Total	
Insectivores	N	%	N	%	N	%
Crocidura russula (Herm)	26	29,9	32	27,6	58	28,6
Sorex araneus L.	6	6,9	8	6,9	14	6,9
Sorex minutus L.	-	-	1	0,9	1	0,5
	32	36,8	41	35,4	73	36

	1er lot (Janv.Fév.)		2e lot (Mars-Mai)		Total	
Rongeurs	N	%	N	%	N	%
Apodemus sylvaticus L.	7	8	13	11,2	20	9,9
Clethrionomys glareolus (Schreber)	3	3,5	3	2,6	6	2,9
Microtus arvalis (Pallas)	39	44,9	48	41,2	87	42,8
Microtus agrestis L.	3	3,5	8	6,9	11	5,4
Pitymys pyrenaicus (de Sélys-L)	1	1,1	1	0,9	2	1
Micromys minutus (Pallas)	1	1,1	1	0,9	2	1
Mus musculus L.	1	1,1	1	0,9	2	1
	55	63,2	75	64,6	130	64

Signalons la présence de débris (pattes) de deux courtillières dans des pelotes ramassées en Mars-Avril.

Il est intéressant de noter que les proportions des espèces sont sensiblement les mêmes dans les deux lots. Les microtinés sont toujours très abondants avec la prédominance des campagnols des champs (87 % des microtinés). Les espèces sylvicoles représentent près de 13 % de la population.

Station 5 - Dordogne - Vallée de l'Isle
Commune de Moulin Neuf

* Lot de pelotes provenant d'un grenier d'une maison dans lequel niche un couple d'effraies (64 proies dont deux oiseaux).

* La maison se situe à proximité immédiate de la rivière dont les rives sont boisées. Alentour le milieu se compose de prairies, de jardins avec haies et buissons.

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%	
Crocidura russula (Herm)	16	25,9	
Sorex araneus L.	7	3,2	
Neomys fodiens (Pennaut)	1	1,6	(crossope ou musaraigne aquatique)
	24	38,8	

Rongeurs	N	%
Apodemus sylvaticus (L.)	6	9,7
Clethrionomys glareolus (Schreber)	2	3,2
Microtus arvalis (Pallas)	20	32,2
Microtus agrestis (L.)	8	12,9
Pitymys pyrenaicus (de Sélys-L)	2	3,2
	38	61,2

La présence de la musaraigne aquatique est normale au voisinage de la rivière. Le campagnol souterrain, espèce **pyrenaicus** est intéressant à signaler dans cette région. Enfin, les **M. arvalis** dominent toujours les campagnols agrestes.

Station 6 - Dordogne - Vallée de la Dronne
Commune de Villetoureix - La Thonie

* Lot de 22 pelotes (134 proies soit une moyenne de 6,09 proies par pelote) recueilli dans un grenier attenant à une maison et occupé par des effraies.

Les alentours immédiats se composent de :

- parc composé de taillis, haies et friches,
- terres cultivées (blé-maïs),
- des bois existent à environ 150 mètres,
- une petite mare se trouve à 60 mètres de la maison.

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%	
Crocidura russula (Herm)	79	59	
Sorex araneus L.	11	8,2	
Sorex minutus L.	4	3	
	94	70,2	
Rongeurs			
Apodemus sylvaticus (L.)	24	17,9	
Microtus arvalis (Pallas)	10	7,4	
Microtus agrestis (L.)	2	1,5	
Pitymys pyrenaicus (de Sélys-L)	2	1,5	
Arvicola sapidus (Miller)	2	1,5	(rat d'eau)
	40	29,8	

La présence du rat d'eau s'explique par l'existence d'une petite source avec son bassin de retenue.

L'ensemble faunistique diffère totalement de ceux des stations précédentes ; en effet, la proportion d'insectivores et de sylvicoles réunis (88 %) est bien supérieure à ce que l'on a vu dans les autres stations. L'influence du Parc, d'une part, et le fait que les cultures industrielles voisines sont peu favorables aux rongeurs (raticides ?) expliquent ce diagramme qui fait plutôt penser à une station proche d'une forêt.

Station 7 - Lot - Causse du Gramat
Commune de Caniac du Causse - Lieu-dit Les Places

* Lot de 19 pelotes ayant permis de déterminer 73 proies (moyenne de 3,84 proies par pelote). Ce matériel provient d'un grenier d'une maison isolée, où niche une effraie.

* Le paysage alentour est typique du Causse quercynois : petites prairies naturelles entrecoupées de boqueteaux et de bois clairsemés de chênes, le tout découpé par de nombreux murs de pierres sèches. Il n'y a pratiquement pas de cultures.

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%	
Crocidura russula (Herm)	16	21,9	
Sorex araneus L.	15	20,5	
Suncus etruscus (Savi)	1	1,4	(pachyure étrusque)
	32	43,8	
Rongeurs			
Apodemus sylvaticus (L.)	25	34,2	
Clethrionomys glareolus (Schreber)	9	12,3	
Microtus arvalis (Pallas)	1	1,4	
Microtus agrestis (L.)	5	6,9	
Microtus nivalis (Martins)	1	1,4	(campagnol des neiges)
	41	56,2	

Deux espèces rares sont à signaler : le pachyure étrusque et le campagnol des neiges. Leur présence dans le Lot est donc reconnue ou confirmée. L'ensemble faunique est caractérisé par la prédominance des

espèces sylvicoles rupicoles. La relative abondance du **S. araneus** montre que cette espèce n'est pas uniquement inféodée aux prairies humides.

Station 8 - Côtes du Nord - Région de Bocage
Commune de Ploubazlanec - Gelard

* Lot de 29 pelotes et débris recueillis dans un pignon d'une ferme bretonne (**T. alba**). Au total 185 proies ont été déterminées (moyenne de 5,48 proies par pelote).

* Le paysage est celui d'un pays de Bocage, avec des cultures vivrières (pommes de terre, haricots, etc.). Proximité de la mer (1 km).

* Détermination zoologique :

Insectivores	N	%
Crocidura russula (Herm)	30	26
Sorex araneus L.	26	14
Sorex minutus L.	5	2,7
	79	42,7
Rongeurs		
Apodemus sylvaticus (L.)	30	16,2
Clethrionomys glareolus (Schreber)	4	2,1
Microtus agrestis (L.)	23	12,5
Micromys minutus (Pallas)	6	3,2
Pitymys subterraneus (de Selys-L)	43	23,3
	106	57,3

On peut remarquer que les **Microtus** et les **Pitymys** sont représentés exclusivement par leurs espèces septentrionales (**agrestis** et **subterraneus**). Le campagnol souterrain est d'autre part plus abondant que le campagnol agreste.

STATIONS SIGNALEES DANS LA LITTERATURE

Deux publications font mention d'analyses de faune réalisées à partir de pelotes d'effraies : d'une part le travail de F. Lataste (Lataste 1884) sur la faune des mammifères de la Gironde et, d'autre part, le travail plus récent de MM. Boisseau et Lahargue (Boisseau et Lahargue 1953) sur des pelotes de régurgitation recueillies dans la région. Si ce dernier

ouvrage permet de compléter l'inventaire faunistique de la Gironde par l'adjonction des espèces Sorex minutus L. et Suncus etruscus savi non signalées par Lataste, l'absence de décomptes détaillés ne permet pas d'utiliser l'ensemble des résultats. Par contre, l'appendice publié par F. Lataste fournit les éléments nécessaires à la reconstitution d'un certain nombre de diagrammes biologiques que nous donnons ci-après.

Station A - Charente Maritime
- Commune de Bussac - Lieu-dit : La Prise du Prêtre

(1er lot) : 25 pelotes, 131 proies, moyenne 5,24 proies/pelote)
(2è lot : nombre indéterminé de pelotes, 117 proies).

m	1er lot		2è lot		Total	
Insectivores	N	%	N	%	N	%
Crocidura russula (Herm)	67	51,1	67	31,9	134	39,3
Sorex araneus L.	21	16	50	23,8	71	20,1
	88	67,1	117	55,7	205	60,1
Rongeurs						
Clethrionomys glareolus (Schreber)	1	0,8	1	0,5	2	0,6
Apodemus sylvaticus (L.)	29	22,1	59	28,1	88	25,8
Microtus agrestis (L.)	3	2,3	8	3,8	11	3,2
Microtus sp.	1	0,8	7	3,3	8	2,3
Arvicola sapidus (Miller)	2	1,5	1	0,5	3	0,9
Micromys minutus (Pallas)	7	5,4	17	8,1	24	7,1
	43	32,9	93	44,3	136	39,9

La prépondérance des insectivores (60 %) et l'importance des sylvicoles (**A. sylvaticus** et **C. glareolus** : 30 %) indiquent que le site devait se trouver à proximité de la forêt de Bussac.

Station B - Gironde
Commune de Villandraut - Château de Villandraut

18 pelotes ayant fourni 49 proies (moyenne : 2,72 proies/pelote)

Insectivores	N	%
Sorex araneus L.	4	8,2
Crocidura russula (Herm)	27	55,1
	31	63,3

Rongeurs	N	%
Apodemus sylvaticus (L.)	9	18,4
Clethrionomys glareolus (Schreber)	1	2
Microtus agrestis (L.)	4	8,2
Arvicola sapidus (Miller)	1	2
Micromys minutus (Pallas)	2	4,1
Rattus rattus	1	2
	18	36,7

Boisseau et Lahargue mentionnent la même station et donnent les chiffres suivants :

	%
Crocidura russula (Herm)	50
Sorex araneus L.	13
A. sylvaticus/M. minutus	10
Microtus agrestis/arvalis	26
Divers (?)	1

La proportion d'insectivores est la même mais il y a davantage de microtinés que dans le décompte de F. Lataste.

Station C - Gironde
Commune de Préchac - Château d'Illon

67 pelotes ayant donné 248 proies (3,7 proies/pelote)

Insectivores	N	%
Crocidura russula (Herm)	79	31,9
Sorex araneus L.	48	19,3
	127	51,2
Rongeurs		
Apodemus sylvaticus (L.)	86	34,7
Clethrionomys glareolus (Schreber)	11	4,4
Microtus agrestis (L.)	20	8,1
Arvicola sapidus (Pallas)	1	0,4
Rattus rattus L.	3	1,2
	121	48,8

L'influence d'un milieu boisé à proximité est importante (près de 40 % de rongeurs sylvicoles).

BIBLIOGRAPHIE

BOISSEAU (J.P.) et LAHARGUE (J.), 1953.- Les pelotes de régurgitation des rapaces nocturnes et la microfaune mammalienne de la région.- P.-V.Soc.linn.Bordeaux, XCV, p. 84-90.

LATASTE (F.), 1884.- Catalogue provisoire des Mammifères sauvages non marins du Département de la Gironde.- Act.Soc.linn.Bordeaux, XXXVIII, p. 11-45.

CHALINE (J.), BAUDIN (H.), JAMMOT (D.) et SAINT GIRONS (M.C.), 1974.- Les proies des rapaces.- Doin édit., Paris, 141 p.

Bull. Soc. linn. Bordeaux, X (1), 1982

COMPTE RENDU DES EXCURSIONS BOTANIQUES DE L'ANNÉE 1981

par Micheline SERONIE-VIVIEN

Pendant l'année 1981, cinq excursions ont eu lieu en Gironde dont une à l'automne dans les dunes et prés salés du Bassin d'Arcachon, celles de printemps s'étant déroulées dans l'Entre-deux-Mers et au Pian-Médoc.

J'ai établi les listes ci-dessous d'après mes notes prises sur le terrain et celles aimablement communiquées par MM. Aniotsbéhère et Minet ; les listes des champignons et des arbres ont été dressées par M. Aupied.

1. Excursion à Saint Martin du Puy et Montagudin, le 12 Avril 1981

(carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8)

Vingt Linnéens se trouvaient au rendez-vous sur la place de Sauveterre-de-Guyenne. Le premier arrêt se faisait près du Château Latour, à proximité de Saint Martin du Puy, pour admirer un chêne liège, **Quercus suber** L., solitaire dans une prairie en contre-bas du château, arbre peu commun en Gironde surtout d'une aussi belle venue. De minutieuses recherches dans le fossé et la friche de l'autre côté de la route ne permettaient malheureusement pas de retrouver **Veronica serpyllifolia** L., trouvée la semaine précédente par M.-R. Seronie-Vivien.

Un arrêt dans le vallon où coule le ruisseau l'Esclop, permettait aux mycologues de trouver quelques morilles.

Enfin une herborisation plus longue dans le sous-bois, en bordure du ruisseau le Ségur, entre Rival et Maison Noble, permettait de recueillir :

Rubia peregrina L., Rubiacée

Cardamine pratensis L., Crucifère

Cardamine hirsuta L., Crucifère

Alliaria petiolata (Bieb) Cavara et Grande (**Alliaria officinalis** Andrz.ex Bieb.), Crucifère

Sanicula europaea L., Ombellifère
Anthriscus silvestris Hoffm., Ombellifère
Teuchrium scorodonia L., Labiée
Ajuga reptans L., Labiée
Lamiastrum galeobdolon (L.) Ehrend et Polatschek, Labiée
Ruscus aculeatus L., Liliacée
Mercurialis perennis L., Euphorbiacée
Pulmonaria officinalis L., Borraginacée
Symphytum tuberosum L., Borraginacée
Geranium robertianum L., Géraniacée
Stellaria holostea L., Caryophyllacée
Carex pendula Huds, Cypéracée
Milium effusum L., Graminée
Luzula pilosa Willd. (**Luzula vernalis** D.C.), Cypéracée
Viola reichenbachiana Jordan ex Boreau (**Viola sylvestris** Lam.p.p.), Violacée
Viola sp., Violacée
Ranunculus acris L., Renonculacée
Ranunculus bulbosus L., Renonculacée
Ranunculus repens L., Renonculacée
Lathraea clandestina L., Orobanchacée
Sedum telephium L., Grassulacée (non fleuri)
Tussilago farfara L., Composée (en fruit)
Bellis perennis L., Composée
Viburnum opulus L., Caprifoliacée
Myosotis sp., Boraginacée
Heracleum spondylium L., Ombellifère.

Sur une pente ensoleillée du vallon, de nombreux pieds de **Daphne laureola** L. attirèrent l'attention de quelques Linnéens, mais l'abondance de ces arbustes et leur disposition relativement alignée indiquaient leur caractère non spontané.

Après le pique-nique, le groupe se déplace vers la commune de Montagudin, et herborise le long de la route qui suit le versant Est du ravin débouchant sur la vallée de la Garonne à côté de Flabutat :

Geranium molle L., Géraniacée
Veronica beccabunga L., Scrophulariacée
Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy (**Umbilicus pendulinus** D.C., **Cotyledon pendulina** (D.C.)Batt.), Crassulacée
Asplenium adiantum nigrum L., Fougère.

Tout au long de cette journée, les Linnéens purent de plus, observer des champignons :

Mitrophora semilibera D.C.
Lentinus degener Kalchbr.
Acetabula vulgaris Fuckel
Rhodophyllus aprilis (Britz.) Romagn.
Melanopus Forquignoni (Quél.) Pat.
Mycena galericulata Scop. ex Fr.
Pholiota destruens Brond.
Agrocybe praecox (Pers. ex Fr.) Fayod.

des arbres :

Fraxinus excelsior L., Oléacée
Acer campestre L., Acéracée
Carpinus betulus L., Fagacée
Ulmus procera Sailsb. (**Ulmus campestris** auct.p.p.), Fagacée
Quercus suber L., Fagacée
Alnus glutinosa (L.), Gaertn., Fagacée
Sambucus nigra L., Caprifoliacée
Populus nigra L., Salicacée
Populus alba L., Salicacée
Juniperus communis L., Conifère
Cornus mas L., Cornacée
Corylus avelana L., Fagacée

2. Visite du jardin de Mme Degas à Saint Germain du Puch, le 28 mai 1981

Une douzaine de Linnéens suivirent M.Aniotsbéhère sur le chemin menant à la propriété de Mme Degas. Accueillis par la maîtresse des lieux, ils commençaient aussitôt la visite du merveilleux jardin où, à chaque pas jaillissaient exclamations et commentaires devant la beauté ou la rareté des végétaux rencontrés. Tout au lont de l'après-midi, Mme Degas nous faisait visiter son domaine, nous donnant les noms et les caractéristiques des arbres jeunes ou déjà de belle taille, des arbustes fraîchement plantés ou dans l'éclat de leur floraison, des plantes vivaces les plus inattendues ou des plus simples annuelles. Tout le monde pouvait admirer les "bordures herbacées" se détachant sur la vaste pelouse autour de l'étang, et surtout la très riche collection d'iris ; ce sont les fleurs de prédilection de la propriétaire et l'objet de sa légitime fierté.

Le cheminement depuis la partie toute proche de la maison jusqu'au tour complet de l'étang a permis de découvrir :

Ceanothus arborescens Mill. var. **"Trewithen Blue"**, Rhamnacée
Ceanothus impressus Trelease var. **"Puget blue"**, Rhamnacée
Ceanothus impressus Trelease var. **repens**, Rhamnacée
Drimys winteri Forst., Magnoliacée
Convolvulus cneorum L., Convolvulacée
Poinciana gilliesi Hook., Légumineuse
Polystichum spinulosum D.C., Fougère
Polystichum falcatum Swartz., Fougère
Asplenium adiantum-nigrum L., Fougère
Dryopteris felix-mas (L.) Schott., Fougère
Polystichum aculeatum Swartz., Fougère
Bocconia cordata Willd., Fougère
Ligularia clivorum Maxim., Composée
Ligularia palmata Hook., Composée
Cornus florida L., var. **rubra**, Cornacée
Cornus kousa Buerg., Cornacée
Cornus controversa Hemsl., Cornacée
Cornus controversa Hemsl. var. **variegata**, Cornacée
Taxodium ascendens Brongn. var. **nutans**, Conifère
Acer japonicum Thunb. var. **aureum**, Acéracée
Mahonia japonica Thunb., Berberidacée
Zelkova verskalfetti Nichols, Ulmacée
Fraxinus excelsior L. var. **monophylla**, Oléacée
Hydrangea sargentiana Rehd., Hydrangéacée
Hydrangea quercifolia Bartram., Hydrangéacée
Hydrangea petiolaris Sieb. et Zucc., Hydrangéacée
Hydrangea arborescens L. var. **grandiflora**, Hydrangéacée
Thujopsis dolabrata Sieb. et Zucc., Conifère
Glyptostrobus lineatus (**Taxodium lineatum** Druce), Conifère
Rosiers : "Wedding day"
"Quentin Latour"
"Marguerite Hilling"
"Honorine de Brabant"
"Peach blossom"
"Sarabande"
"Albertine"
Rosiers mousse à fleurs blanches
à fleurs roses
Eryngium pandanifolium Chams. et Schlecht., Ombellifère

Gunnera manicata Lindl., Gunneracée
Petasites giganteus Fuss., Composée
Galega officinalis L., Légumineuse
Peltiphyllum peltatum Engl., Saxifragacée
Buddleia alternifolia Maxim., Loganiacée
Buddleia globosa Lamk., Loganiacée
Sambucus nigra L. var. **aurea**, Caprifoliacée
Metasequoia sp., Conifère
Pinus montezumae Lamb., Conifère
Cercidiphyllum japonicum Sieb. et Zucc., Cercidiphyllacée
Raphiolepis X Delacouri André, Rosacée
Loropetalum chinense Oliver., Hamamélidacée
Viburnum plicatum A. Gray., Caprifoliacée
Viburnum carlesii Hemsl., Caprifoliacée
Viburnum davidii Ranch., Caprifoliacée
Viburnum bracteatum Rehd., Caprifoliacée
Viburnum mairei Léveillé, Caprifoliacée
Kolvizia amabilis Graebn., Caprifoliacée
Cupressus cachemeriana Hort., Conifère
Caragana arborescens Lamk., Légumineuse
Rubus phoenicolasius Maxim., Rosacée
Phlomis fruticosa Lap., Labiée
Pittosporum sp. "Silver queen", Pittosporacée
Tilia pyramidalis Hort. var. **laciniata**, Tiliacée
Aralia spinosa L., Araliacée
Phormium toenax Forst., Liliacée
Davidia involucrata Bail., Cornacée
Inula grandiflora Willd., Composée
Jasminum besianum Forrest et Diels, Oléacée
Senecio przewalskii Maxim., Composée
Prostanthera cuneata Benth., Labiée
Spiraea prunifolia Sieb. et Zucc., Rosacée
Quercus gemelliflora Blume, Fagacée
Fabiana imbricata Ring., Solanacée
Beschorneria yuccoides Hook., Amaryllidacée
Paenia sinensis Hort., "Souvenir Pr Maxime Cornu", Renonculacée
"Mme Antoine Rivière", Renonculacée
"Tamabeco", Renonculacée
"White Wing", Renonculacée
Paeonia lactiflora Pall. "Bowl of beauty", Renonculacée
Cryptomeria japonica D.Don. var. **spiralis**, Conifère
Olearia paniculata Druce, Composée

3. Excursion au Trou Noir (St Martin du Puy), le 24 mai 1981 (carte I.G.N. au 1/25.000 Podensac 7-8)

Des Linnéens ayant souhaité connaître un ruisseau souterrain typique du karst de l'Entre-deux-Mers, le programme de l'excursion, conduite par M. et M.-R. Séronie-Vivien ce dimanche-là, comprenait de la géologie et de la botanique. Les 15 personnes présentes au rendez-vous sur la place de Sauveterre-de-Guyenne, se dirigeaient d'abord ves le Trou de la Barrique, où avait déjà eu lieu une excursion en 1980, et pouvaient reconnaître le long de la route D 129 :

Ophrys scolopax Cav., Orchidacée
Ophrys fuciflora Cranz., Orchidacée
Anecamptis pyramidalis (L.) L.C. Rich., Orchidacée
Mimentoglossum hirsinum Spreng., Orchidacée
Melica uniflora Retz, Graminée
Lollum perenne L., Graminée
Lolium perenne L., Graminée
Cynosorus cristatus L., Graminée
Cornus sanguinea L., Cornacée
Stachys sylvatica L., Labiée

Ensuite c'était l'arrêt à la ferme au-dessus du Trou Noir où nous pouvions laisser les voitures. De là nous faisions à pied les quelques mètres qui nous menaient à l'entrée de la grotte. Chacun s'équipait de bottes et vêtements ne craignant ni l'eau ni l'argile, de casques et de moyens d'éclairage. La progression dans le ruisseau souterrain se poursuivit pendant quelques centaines de mètres et puis nous retournâmes sur nos pas, non sans avoir constaté la présence de nombreuses chauves-souris. L'une d'elles, saisie au passage fut relâchée après avoir été examinée de près par chacun (**Miniopterus schreiberi**),

Autour de la grotte furent cueillis :

Vicia sativa L., Papilionacée
Trifolium ochroleucum Hudson, Papilionacée
Lathyrus pratensis L., Papilionacée

Après le déjeuner, le long de la route D 131 au nord de St Hilaire du Bois, sur la berge orientale de la Vignague furent reconnus :

Orchis purpurea Huds. Orchidacée
Ophrys scolopax Cav., Orchidacée
Linum angustifolium Huds., Linacée (en fruit)
Vicia sativa L., Papilionacée (en fruit)

Bunium bulbocastum L., Ombellifère (en fruit)
Matricaria inodora L., Composée (non fleurie)
Carex flacca Schreb. (**Carex glauca** Scop.), Cypéracée (en fruit)

4. 163ème fête linnéenne au domaine de Geneste au Pian-Médoc, le 21 juin 1981

Comme chaque année un dimanche de juin, des Linnéens se retrouvaient pour la fête linnéenne. Ils étaient une vingtaine, auxquels s'était joint un groupe d'Eclaireuses neutres de France (2ème Bordeaux, Groupe St Martial) avec leur animatrices pour une initiation à la botanique sur le terrain.

L'inventaire des arbres du parc de Geneste ayant déjà fait l'objet d'une étude, se rapporter pour la liste des végétaux au Bulletin de la Société, Tome IX (1), p. 23-26 (1981).

5. Excursion à Claouey et Cap Ferret, le 4 octobre 1981

Désirant élargir quelque peu le champ habituel de leurs investigations, 12 Linnéens se retrouvaient au rendez-vous de Claouey ce dimanche matin d'automne.

Guidés par Mme R. Auger, ils parcouraient d'abord les prés salés et faisaient connaissance avec la flore très particulière du milieu salin et avec les différences de population qu'entraîne le degré de salinité de l'air et du sol :

Arundo phragmites L. (**Phragmites communis** Trin.), Graminée
Limonium vulgare Miller (**Statice limonium** L.), Plombaginacée
Baccharis halimifolia L. (pieds femelles), composée
Agropyrum littorale Dumort., Graminée
Salicornia fruticosa L.
Spergularia salina J. & C.Presl (**Spergularia marina** (L.) (Griseb.)
Spartina maritima (Curt.) Fernald
Inula crithmoides L., Composée
Suaeda fruticosa Forsk., Chenopodiacée
Suaeda maritima Dum., Chenopodiacée
Atriplex hastata L., Chenopodiacée
Salsola kali L., Chenopodiacée
Beta maritima L., Chenopodiacée
Triglochin maritima L., Juncaginacée

Sur les lieux du pique-nique, au "Surf", au pied de la dune du Truc Vert, furent reconnus :

Baccharis halimifolia L. (pieds), Composée
Rhamnus frangula L., Rhamnacée
Populus tremula L., Salicacée
Erica scoparia L., Ericacée
Myrica gale L., Myricacée
Osmunda regalis L., Fougère

et sur la dune elle-même :

Ononis repens L., Papilionacée
Artemisia campestris L., Composée
Euphorbia paralias L., Euphorbiacée
Eryngium maritimum L., Ombellifère
Cakile maritima Scop., Crucifère
Silene portensis L., Caryophyllacée
Linaria thymifolia D.G., Scrofulariacée
Galium arenarium Lois, Rubiacée
Jasione montana L., Campanulacée

Avant le retour vers Bordeaux, l'herborisation se terminait sur le band de sable de Minbeau, au Cap Ferret, où poussent :

Artemisia campestris L. subsp. **maritima** Archangeli (subsp. **lloydii**), composée
Atriplex halimus L., Chenopodiacée
Cakile maritima Scop., Crucifère
Atriplex tornabeni Tin., Chenopodiacée
Polygonum maritimum L., Polygonacée
Juncus gerardi Lois, Juncacée.

Imprimé le 10 Mai 1982
Le directeur des publications : C. JEANNE
O.C.G.E., Editions, 95, rue Mouneyra, 33000 BORDEAUX

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01453 2659